PROCÈS VERBAUX

SAISON 2024-2025

JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°43 - publié le 04 juin 2025

FFF
LAuRA Foot
FFF LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR
AGENCE NATIONALE DU SPORT
LA DRÔME LE DÉPARTEMENT
Ardèche LE DÉPARTEMENT

COMMISSION DES CHAMPIONNATS
COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

PROCÈS-VERBAL N°16

Réunion du 10/06/2025

Président : DJEDOU Djamel
Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :
competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

INFORMATION COUPE DE FRANCE 2025/2026 : La date limite d'engagement en Coupe de France : 15 juin 2025
Les engagements se font auprès de la LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES

- Les dates limites d'engagement pour vos équipes sont fixées au :
  - ➔ Pour la D1 et la D2 : jusqu'au 30 juin 2025
  - ➔ Pour le D3 et la D4 : jusqu'au 15 juillet 2025
  - ➔ Pour la D5 et les vétérans : jusqu'au 30 août 2025

- Pour la conception des poules de la saison 2025/2026, vous avez la possibilité d'envoyer vos désidératas par mail avec la boite officielle du club jusqu'au 30 juin 2025. Au delà de ce délai votre demande ne sera pas prise en compte.

- Les désidératas de la saison dernière ne seront pas pris en compte.

- Pour rappel les désidératas sont simplement des souhaits, la commission étudiera chaque proposition.

- **Responsable D1, D2 et D3 : BRUYAT Pascal**
- **Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME**
- **Responsable coupes Xavier BOUVIER et René GIRAUD : Djamel DJEDOU**
- **Responsable délégation: Éric THIVOLLE**
- **Responsable vétérans : FOUYAT Camille**

***Ces tableaux vous sont fournis sous réserve d'homologation**

DESCENTES DE R3 : FC EYRIEUX – US MONTELIMAR- AS VEORE MONTOISON – CAHAVANAY 2- VALENCE FC 1

D1

MONTÉES EN R3 LIGUE*	DESCENTES EN D2*
CREST AOUSTE (2)	PS ROMANS
RHONE-CRUSSOL 07	BOURG LES VALENCE
US MOURS	SARRAS
	VALDAINE
	CHOMERAC

D2

MONTÉES EN D1 *	DESCENTES EN D3*
TOURNON	VALENCE FC (2)
RHONE VALLÉE	PORTES LES VALENCE
FC MONTÉLIMAR	RC MAUVES
	USPHC
	ALLAN
	US MONTÉLIMAR
	CH D'ISERE

***Ces tableaux vous sont fournis sous réserve d'homologation**

D3

MONTÉES EN D2*	DESCENTES EN D4*
DAVEZIEUX (2)	CHANAS SERRIERES
HAUTERIVES	VALLEE DU DOUX
RHONE CRUSSOL 07 (2)	FC HERMITAGE
ROCHEGUDE	FC BREN
LARNAGE (meilleur 2ème)	FC DIOIS
	AC DE L'ALLET
	O. CENTRE ARDECHE
	ST DIDIER SOUS AUBENAS
	ST GERVAIS
	FOOT MT PILAT (2)
	CH D'ISERE (2)

D4

MONTÉES EN D3*	DESCENTES EN D5*
RAMBERTOIS	VAL D'AY (2)
CSC ASSBV	CHATELET (2)
ACE	LE LARIS
VALENSOLLES	ST MARCEL
SAVASSE	SC ROMANS
LE TEIL MELAS	GENISSIEUX
HOSTUN (2) (meilleur 2ème)	BAIX
ST ALBAN D'AY (meilleur 2ème)	ROYANS VERCORS
BEAUMONTÉLÉGER (2) (meilleur 2ème)	SAHUNE
	FC MONTÉLIMAR (3)
	FC AUBENAS
	ORGNAC
	FC BREN
	LARNAGE (2)
	BAS VIVARAIS (2)

***Ces tableaux vous sont fournis sous réserve d'homologation**

D5

MONTÉES EN D4 *

DAVEZIEUX (3)
RAMBERTOIS (2)
MONTMIRAL PARNANS
MONTVENDRE
CHATEAUNEUF DU RHONE (2)
ST AGREVE
BAUME MONTSEGUR
VALS LES BAINS
ALIXAN (meilleur 2ème)
MALISSARD (2) (meilleur 2ème)
ROUSSAS (meilleur 2ème)
JS LIVRON (2) (meilleur 2ème)

BAREME DE PENALISATION

DIVISION	CLUB	POINT	POINT DE PENALITÉ
D1	PS ROMANS	40	-1
	CHOMERAC	37	-1
D2	DONZERE	38	-1
D3 C	MONTELIER	41	-2
D3 C	L'ALLET	56	-5
D4 A	ANNONAY	39	-1
D4 B	LE LARIS	41	-2
D4 D	ROYANS VERCORS	36	-1
D4 E	FC MONTELIMAR (3)	61	-6

CI-DESSOUS LE TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES A LA FIN DE LA SAISON 2024/2025

CHAMPIONNAT D1									
Début de saison	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Descentes de R3	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Montées en R3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Descentes en D2	1	2	3	4	4	5	5	6	7
Montées de D2	4	4	4	4	3	3	2	2	2
Fin de saison	12	12	12	12	12	12	12	12	12

CHAMPIONNAT D2									
Début de saison	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Descentes de D1	1	2	3	4	4	5	5	6	7
Montées en D1	4	4	4	4	3	3	2	2	2
Descentes en D3	3	4	5	6	6	7	7	8	9
Montées de D3	6	6	6	6	5	5	4	4	4
Fin de saison	24	24	24	24	24	24	24	24	24

CHAMPIONNAT D3									
Début de saison	48	48	48	48	48	48	48	48	48
Descentes de D2	3	4	5	6	6	7	7	8	9
Montées en D2	6	6	6	6	5	5	4	4	4
Descentes en D4	6	7	8	9	10	11	12	12	13
Montées de D4	9	9	9	9	9	9	9	8	8
Fin de saison	48	48	48	48	48	48	48	48	48

CHAMPIONNAT D4									
Début de saison	73	73	73	73	73	73	73	73	73
Descentes de D3	6	7	8	9	10	11	12	12	13
Montées en D3	9	9	9	9	9	9	9	8	8
Descentes en D5	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Montées de D5	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Fin de saison	72	72	72	72	72	72	72	72	72

CHAMPIONNAT D5									
Descentes de D4	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Montées en D4	12	12	12	12	12	12	12	12	12

COMMISSION DES FINANCES

PROCÈS-VERBAL N°05

RELEVE DE COMPTE ELECTRONIQUE NUMERO 5

Votre cinquième relevé de compte électronique de la saison 2024/2025 se trouve à votre disposition par le menu ORGANISATION, Etat du compte de FOOTCLUBS.

DEMANDER UN ACCES A FOOTCLUBS

Si vous n'avez pas accès à FOOTCLUBS, **le super administrateur en passant par portail club ou correspondant Footclubs du club pourra faire une demande d'ouverture supplémentaire à l'accès à FOOTCLUBS. (Voir à la fin du PV, comment créer un compte PORTAILCLUBS).**

Le super administrateur ou correspondant foot clubs est la personne qui a les droits pour le club de déclarer d'autres utilisateurs de les supprimer ou de modifier leur profil :
Ouvrir l'application FOOTCLUBS à partir du menu *Organisation,* cliquer sur *Utilisateurs FOOTCLUBS*, créer un compte à l'aide du bouton *Créer un nouvel utilisateur.*
Une fois le compte créé, cliquer sur son nom, et créer le type de profil (organisation, compétitions…licences,….selon les besoins nécessaires de l'application Footclubs pour le nouvel utilisateur).

RELEVE DE COMPTE ELECTRONIQUE DU 10 JUIN 2025 DISPONIBLE PAR FOOTCLUBS

- En cliquant sur le suivi, vous obtiendrez *le solde des différentes opérations du relevé du 10 juin 2025* (*montant dû, règlements, correction,…),* depuis la date du dernier relevé.

- Cliquer sur le montant pour prendre connaissance *du détail des écritures de ce relevé*.

- Vous avez la possibilité d'imprimer votre relevé de compte, par le menu Edition et Extraction, cliquer sur dernier relevé et sélectionner avec la petite flèche (après compte) : DISTRICT DROME-ARDECHE, puis valider. Ensuite cliquer sur l'icône « travaux demandés » situé sur la ligne du point d'interrogation d'aide (au-dessus de menu) pour récupérer votre édition.

- En cliquant sur solde en comptabilité vous avez accès au détail de vos écritures des amendes ou sanctions en cliquant sur les liens soulignés dans la colonne référence. (accès au match, détail de l'écriture...), des écritures enregistrées après la date du dernier relevé.

MODE DE PAIEMENT : PAR CHEQUE

Nous rappelons **aux clubs débiteurs ci-après** qui règlent par chèque d'indiquer le numéro d'affiliation du club au dos du chèque ou d'éditer le coupon détachable par le menu édition extraction de Footclubs accompagné du paiement pour **le 30 juin 2025 dernier délai**, les clubs qui rencontrent des difficultés temporaires sont invités à nous contacter pour le 17 juin 2025 par mail à l'adresse suivante comptabilite@drome-ardeche.fff.fr, afin de convenir d'une échéance.
Le dernier relevé de compte de la saison fait l'objet d'un traitement spécifique, ainsi tout club ayant un solde débiteur (voir détail article 113)… pourra se voir refuser tout engagement dans les compétitions de la saison suivante.

AUBENAS FC,
BEACH TEAM MERIONALES,
AM.S. CHEYSSIEU,
MAUVES RC,
FOOTBALL CLUB MAHORAIS DROME-ARDECHE,
FOOTBALL CLUB RAMBERTOIS,
AS RHODANIENNE CONDRIEU,
VALENCE FC,
ASSOCIATION FUTSAL FEMININ VALENCE,
ACADEMIE DE FOOT DE YACOUB,

91 % des clubs du District ont adhéré au mode de règlement « par prélèvement » auprès des services du District ou de la Ligue et sont entièrement satisfaits de cette démarche.

- Nous rappelons que les clubs nommés ci-dessus, ont toujours la possibilité de retourner la demande de prélèvement à télécharger sur notre site drome-ardeche.fff.fr, rubrique document, puis cliquer sur comptabilité, « Mandat de prélèvement sepa », la demande de prélèvement sera accompagnée d'un relevé d'identité bancaire à retourner par mail à comptabilite@drome-ardeche.fff.fr

MODE DE PAIEMENT : PAR PRELEVEMENT

Le prélèvement aura lieu le 30 juin 2025 nous vous remercions de bien vouloir **provisionner votre compte pour cette date.**
Si toutefois votre club rencontre des difficultés financières temporaires merci de nous prévenir par mail officiel du club pour le 17 juin 2025.

RAPPEL COMMENT CREER MON COMPTE PORTAIL CLUBS POUR VISUALISER VOTRE RELEVE DE COMPTE ET AUTRES INFORMATIONS

Pour réaliser des préinscriptions, *voici les différentes étapes à effectuer pour avoir accès à portailclubs, puis pour inscrire un licencié d'un club à une formation via portailclubs :*

- **Seul un membre du bureau peut créer le compte Portail clubs Le super administrateur est la personne qui donnera les habilitations aux autres membres du club.**
- **ETAPE 1 :** Vous rendre sur https://portailclubs.fff.fr et cliquer sur connecter vous.

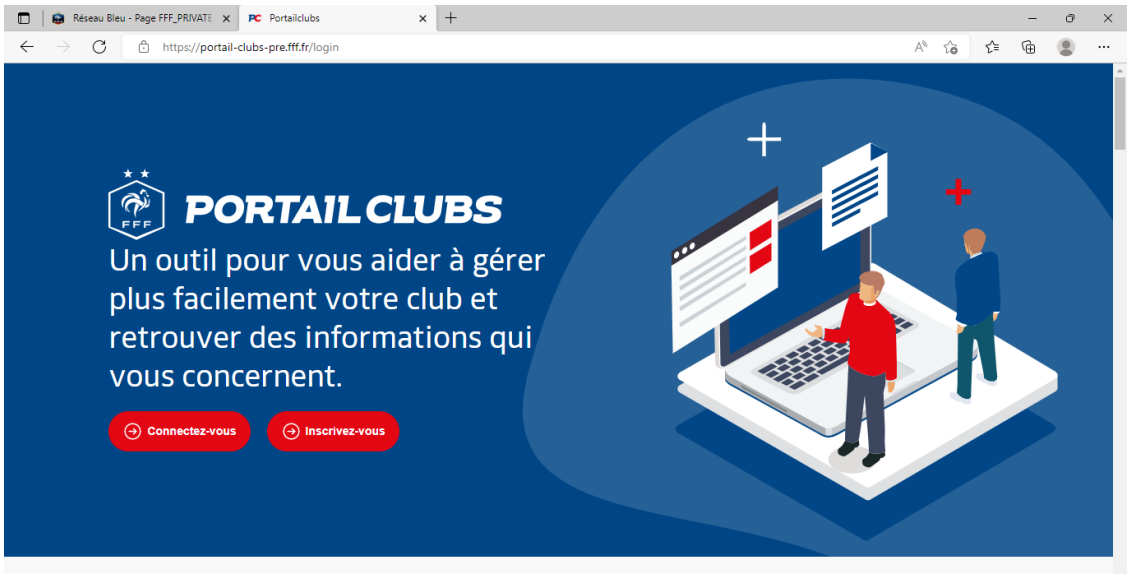

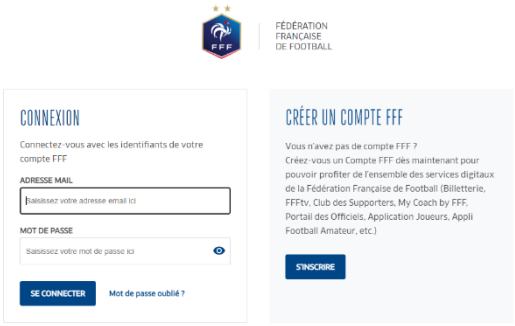

- Si vous n'avez pas de compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez en créer un directement en vous rendant sur https://portailclubs.fff.fr. (partie droite de l'écran) puis utiliser ce compte pour vous connecter
    - Vous rentrerez alors dans le processus de sélection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur

- Si vous avez un compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez vous connecter directement en vous rendant sur https://portailclubs.fff.fr. (partie gauche de l'écran)
    - Vous rentrerez alors dans le processus de sélection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur

Une fois la demande effectuée en tant qu'administrateur du club (l'inscription, pour le moment, n'est pas possible pour les personnes n'ayant pas ce profil), la FFF validera votre compte et vous pourrez accéder à Portailclubs.